

Planning des Contrôles de rattrapage du premier semestre (2017-2018)

3 LMD SCI

	10H00 - 11H30	13H00 - 14H30	14H30 - 16H00
dimanche 18 mars 2018		SI Amphi 1	ABD Amphi 1
lundi 19 mars 2018		RO Amphi 1	
mardi 20 mars 2018		SE2 Amphi 1	GL2 Amphi 1
mercredi 21 mars 2018		COMP Amphi 1	
jeudi 22 mars 2018	RIP Amphi 1		

Consignes d'examen

Tout étudiant doit être présent 15 mins avant le début de l'examen

Tout étudiant doit justifier de son identité lors de chaque épreuve.

L'usage de téléphone portable est strictement interdit

Tout document ou matériel non expressément autorisé sur le sujet ne peut être utilisé par le candidat.

Le non respect de cette disposition constitue une fraude aux examens et sera passible de sanction

Bon courage

Planning des Contrôles de rattrapage du premier semestre (2017-2018)

3 LMD TI

	13H00 - 14H30	14H30 - 16H00
dimanche 18 mars 2018	DAW2 TP 08	IASR TP 08
lundi 19 mars 2018	DAM TP 08	ACS TP 08
mardi 20 mars 2018	TEC TP 08	OTAM TP 08
mercredi 21 mars 2018	BDM TP 08	
jeudi 22 mars 2018		

Consignes d'examen

Tout étudiant doit être présent 15 mins avant le début de l'examen

Tout étudiant doit justifier de son identité lors de chaque épreuve.

L'usage de téléphone portable est strictement interdit

Tout document ou matériel non expressément autorisé sur le sujet ne peut être utilisé par le candidat.

Le non respect de cette disposition constitue une fraude aux examens et sera passible de sanction

Bon courage

Université Constantine 2
Faculté des NTIC
Département IFA

Année 2017-2018

Planning des Contrôles du premier semestre (2017-2018)

M1 STIC

	13H00 - 14H30	14H30 - 16H00
dimanche 18 mars 2018	BDA S10	CAW S10
lundi 19 mars 2018	RC S10	APR S10
mardi 20 mars 2018	PJA S10	ANG S10
mercredi 21 mars 2018		ROC S10
jeudi 22 mars 2018		

Consignes d'examen

Tout étudiant doit être présent 15 mins avant le début de l'examen

Tout étudiant doit justifier de son identité lors de chaque épreuve.

L'usage de téléphone portable est strictement interdit

Tout document ou matériel non expressément autorisé sur le sujet ne peut être utilisé par le candidat.

Le non respect de cette disposition constitue une fraude aux examens et sera passible de sanction

Bon courage

Planning des Contrôles de rattrapage du premier semestre (2017-2018)

M1 RSD

	13H00 - 14H30	14H30 - 16H00
dimanche 18 mars 2018	INRE S11	INSI S11
lundi 19 mars 2018	ANG1 S11	MOSI S11
mardi 20 mars 2018	SYCO S11	INDM S11
mercredi 21 mars 2018	DARE S11	ARPA S11
jeudi 22 mars 2018		

Consignes d'examen

Tout étudiant doit être présent 15 mins avant le début de l'examen

Tout étudiant doit justifier de son identité lors de chaque épreuve.

L'usage de téléphone portable est strictement interdit

Tout document ou matériel non expressément autorisé sur le sujet ne peut être utilisé par le candidat.

Le non respect de cette disposition constitue une fraude aux examens et sera passible de sanction

Bon courage

Planning des Contrôles de rattrapage du premier semestre (2017-2018)

M2 STIC

	13H00 - 14H30	14H30 - 16H00
dimanche 18 mars 2018	STB S9	AR S9
lundi 19 mars 2018	CDAM S9	
mardi 20 mars 2018	IBI S9	RMSF S9
mercredi 21 mars 2018	BDA2 S9	
jeudi 22 mars 2018		

Consignes d'examen

Tout étudiant doit être présent 15 mins avant le début de l'examen

Tout étudiant doit justifier de son identité lors de chaque épreuve.

L'usage de téléphone portable est strictement interdit

Tout document ou matériel non expressément autorisé sur le sujet ne peut être utilisé par le candidat.

Le non respect de cette disposition constitue une fraude aux examens et sera passible de sanction

Bon courage

Planning des Contrôles de rattrapage du premier semestre (2017-2018)

M2 RSD

	13H00 - 14H30	14H30 - 16H00
dimanche 18 mars 2018	RMSF S26	ALDA S26
lundi 19 mars 2018	CLCO S26	COSE S26
mardi 20 mars 2018	BIDA S11	SFFL S26
mercredi 21 mars 2018	VVSD S26	
jeudi 22 mars 2018		

Consignes d'examen

Tout étudiant doit être présent 15 mins avant le début de l'examen

Tout étudiant doit justifier de son identité lors de chaque épreuve.

L'usage de téléphone portable est strictement interdit

Tout document ou matériel non expressément autorisé sur le sujet ne peut être utilisé par le candidat.

Le non respect de cette disposition constitue une fraude aux examens et sera passible de sanction

Bon courage